

Strasbourg, le 19 novembre 2024

Conditions de circulation et de stationnement le 23 novembre 2024

Le 23 novembre 2024, Strasbourg fêtera le 80^{ème} anniversaire de la Libération de Strasbourg et un certain nombre de temps officiels et festivités célébreront cette commémoration.

Afin de garantir une sécurité maximale lors des phases d'installation, la circulation et le stationnement seront modifiés de la manière suivante :

STATIONNEMENT :

Le stationnement sera interdit et qualifié gênant (art. R. 417-10 du Code de la Route), dans les parties matérialisées par des panneaux, **du 22 novembre, à 22h, au 23 novembre, à 16h**, dans les rues suivantes :

Rue de la FONDERIE
Quai SCHOEPFLIN
Rue des CLARISSES
Place BROGLIE, entre l'intersection de la rue de la Nuée-Bleue et le quai Schoepflin
Place de HAGUENAU
Place du PETIT BROGLIE
Rue de la NUÉE BLEUE, entre le quai Kellermann et la Place Broglie
Rue du DÔME, entre la Place Broglie et Rue du Temple neuf
Rue BRÛLEE
Rue des RECOLLETS
Quai LEZAY MARNESIA, entre le pont du Théâtre et le pont Saint -Etienne
Rue de la COMEDIE
Rue du MARECHAL FOCH, entre la place de la République et la rue Louis Apffel
Quai JACQUES STURM, entre le pont du Théâtre et la rue du Général Frère
Place de la REPUBLIQUE, sur les deux parkings de part et d'autre du Palais du Rhin (y compris les véhicules Citiz)
Avenue de la PAIX, entre la place de la République et l'avenue des Vosges, dans les deux sens de circulation
Avenue VICTOR SCHOELCHER, entre la place de la République et la rue André Malraux



Quai du MAIRE DIETRICH, entre le boulevard de la Victoire et l'avenue d'Alsace
Place SEBASTIEN BRANT
Place de l'UNIVERSITE
Place de l'UNIVERSITE, entre le Quai du Maire Dietrich et la rue Grandidier.

CIRCULATION :

La circulation sera également interdite, y compris des cyclistes, dans toutes les voies citées précédemment, **le 23 novembre 2024, de 8h à 14h.**

Sur ces mêmes horaires, l'arrêt de Tram Broglie ne sera pas desservi.

Afin de laisser un accès aux usager·ères et commerçants adjacents à la place Broglie, un couloir piéton sera mis en place de l'angle de la rue de la Fonderie à l'angle de la rue de la nuée bleue (avec contrôle à chaque entrée).

Les livraisons resteront possibles, les 22 et 23 novembre, avant 8h, côté Place Broglie.

L'ARRIVÉE DE STRASBOURG CAPITALE DE NOËL :

Dès la fin des commémorations de la libération et jusqu'au 26 novembre, le montage des chalets de *Strasbourg Capitale de Noël* aura lieu Place Broglie.

Aussi, les rues de la fonderie et de la nuée bleue resteront interdites au stationnement jusqu'au 24 novembre 20h inclus et la circulation sera contrainte, sur ordre de la police municipale, en fonction des arrivées des installations.

Compte tenu du transport des chalets, la circulation sur le boulevard de Dresde, l'avenue Schutzenberger, le boulevard Clemenceau et la rue du Faubourg-de-Pierre pourra être perturbée.

Enfin, en raison du marché de Noël et sauf dérogation, la circulation sera ensuite interdite sur la grande île **tous les jours, de 11h30 à 21h, du mercredi 27 novembre à 14h au vendredi 27 décembre 2024 à 21h**, sauf :

Le mercredi 27 novembre, de 14h à 21h
Le mardi 24 décembre, de 11h30 à 18h
Le mercredi 25 décembre de 11h30 à 18h.

